

**LISTE DES DELIBERATIONS  
SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales

-----  
**Séance du 14 juin 2024**  
-----

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 mai à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présent(e)s : Mme NAZE, Mme SIMON, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, Mme PELTIER, Mme HOURLIER, M. COCHARD, Mme AUTRET, M. BRIET, M. PÉANNE, M. PARCINEAU, Mme GOBET, M. BURGUIÈRE, Mme LOPEZ.

Absent(e)s excusé(e)s : M. KAPSAR (pouvoir à Mme ZEPPA), M. LOISEAU (pouvoir à Mme NAZE), Mme LETIN (pouvoir à M. ALLUIN), M. VERGNAUD (pouvoir à Mme AUTRET), Mme RICHARDSON, M. HERVÉ, M. MÉLAISNE (pouvoir à M. COCHARD), M. THOMAS (pouvoir à M. BURGUIÈRE), Mme SZEWZYK, M. ANDRÉ.

Absent(e)s : Mme ROLLOT, M. BOULLEAUX, Mme EL HAOUCHI, Mme BERTRAND.

Secrétaire de séance : M. Éric PÉANNE, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Date de convocation : 7 juin 2024

Date d'affichage : 19 juin 2024

N° de délibération	Sujet	Résultat du vote
2024.46	Vote du compte administratif	2 votes contre et 1 abstention
2024.47	Vote du compte de gestion 2023	2 abstentions
2024.48	Affectation définitive des résultats 2023	3 abstentions
2024.49	Fixation de la redevance d'occupation du domaine public pour la vente de collations à la plage	Unanimité
2024.50	Fixation de la redevance d'occupation du domaine public pour la vente de collations sur les quais de l'Yonne	Unanimité
2024.51	Manifestations culturelles « La Scène des Quais » et « Garçon la note ! »	Unanimité
2024.52	Convention n° 2024/RS de refacturation de services : mise à disposition du restaurant scolaire et distribution des repas – école Saint Louis – Notre Dame	Unanimité
2024.53	Tarif restaurant scolaire : complément	Unanimité
2024.54	Modification du règlement intérieur de la restauration scolaire	Unanimité



2024.55	Recrutement d'agents contractuels sur emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activités pour l'été 2024	Unanimité
2024.56	Motion sur la construction d'un nouveau lycée dans le nord de l'Yonne	12 voix pour et 9 abstentions

La Maire

Nadège NAZE

